

LA PORTEUSE DE PAIN

PREMIÈRE PARTIE. — (Suite.)

XLVII

Acette pensée, Jeanne sentit le calme rentrer en elle, le courage et la force lui revenir. Profitant de l'heure où les infirmières entraient dans les cellules pour distribuer des vivres, elle s'adressa à l'une d'elles et lui demanda de quoi écrire.

— C'est défendu, répondit l'infirmière.

— Mais je ne suis plus folle, répondit Jeanne.

— Cela ne me regarde pas. Les règlements sont formels. Demain, à la visite, présentez votre requête à l'infirmière en chef ou au médecin de service. Ils verront s'ils veulent vous autoriser. Moi, je ne puis rien.

Jeanne courba silencieusement la tête et pleura. Le lendemain, le bienveillant docteur fut remplacé par un de ses collègues qui ne voulut rien prendre sous sa responsabilité. Il en fut de même de l'infirmière en chef.

— Ainsi, s'écria la pauvre mère, que le désespoir affolait, on me refuse le moyen d'apprendre si mes enfants sont vivants ou morts !

Le jour même où la guérison de Jeanne avait été constatée, le médecin rédigea son rapport, et ce rapport fut envoyé par le directeur de la Salpêtrière à la préfecture de police. Là on donna des ordres pour que la détenue fût transférée à Saint-Lazare d'où elle serait conduite à la maison centrale de Clermont pour y subir sa peine. On lui apprit, le surlendemain, qu'elle allait quitter la Salpêtrière. Cette nouvelle lui causa un mouvement de joie. Elle se dit que sans doute dans la prison où on allait la mener, elle pourrait écrire. Son espoir devait être déçu. A Saint-Lazare, par mesure administrative, l'autorisation sollicitée par elle lui fut refusée. Les larmes de Jeanne coulèrent de nouveau et plus abondantes encore.

On était aux mauvais jours du commencement de l'année 1871. La guerre civile, succédant à la guerre étrangère, amenait les incendies de Paris et l'assassinat des otages. Ce fut seulement au mois de juin que la détenue fut transférée de Saint-Lazare à Clermont.

Là elle fut placée dans un atelier de couture. Malgré la rigueur habituelle du règlement, il lui fut possible, enfin, de mettre son projet à exécution. On lui accorda la permission d'écrire. Elle écrivit deux lettres, adressées l'une au curé de Chevry, l'autre à la nourrice de sa fille, à Joigny, puis elle attendit la réponse avec une anxiété ou plutôt une angoisse plus facile à comprendre qu'à décrire. Trois jours plus tard, le directeur de la maison centrale recevait une lettre de monsieur le curé de Chevry, lui annonçant que son prédécesseur était mort, et que, personnellement, il ne savait rien des faits auxquels la détenue faisait allusion. Cette nouvelle, communiquée à Jeanne, la désespéra, et ce désespoir grandit encore quand le jour suivant la lettre même adressée à la nourrice de Lucie, à Joigny,

revint avec cette mention au dos : " destinataire inconnue."

— Ainsi, mes enfants sont perdus pour moi, s'écria la malheureuse mère, et je ne les reverrai jamais.

Après une crise effrayante, elle se répondit :

— Je veux les revoir ! je les reverrai ! Fallût-il attendre dix ans, je trouverai bien moyen de m'échapper de cette maison et d'aller à leur recherche ! Dieu me les rendra !

Sept ans après son incarcération à la maison centrale, comme sa conduite était exemplaire, on lui proposa d'entrer à l'infirmerie en qualité d'infirmière. Ceci constituait une faveur immense. Les infirmières pouvaient parler. Elles jouissaient d'une liberté relative au milieu de la prison. Bon nombre des articles les plus rigoureux du règlement fléchissaient devant elles. Enfin, chaque infirmière avait droit à une petite somme mensuelle.

XLVIII

Jeanne accepta avec une immense joie qu'elle

soit à l'économiât, soit à la cantine. Elle circulait librement dans les cours. Son costume officiel faisait ouvrir devant elle toutes les portes ; toutes les portes intérieures, bien entendu. Le bâtiment de l'infirmerie était situé sur le côté droit de la prison, à l'entrée de la cour principale.

Un beau jour, la physionomie de Jeanne se modifia d'une façon complète. Un pli profond se creusa entre ses sourcils sans cesse contractés ; une flamme étrange s'alluma dans ses prunelles, comme si la fièvre, une fièvre continue, brûlait ses veines. Elle venait de trouver enfin la solution du problème. L'heure, si ardemment souhaitée de l'évasion, lui semblait désormais prochaine. Depuis qu'elle était à l'infirmerie, elle avait remarqué que, chaque dimanche, les religieuses, ne se contentant pas d'assister au service divin dans la chapelle de la maison centrale, partaient à six heures du matin pour aller entendre une messe à l'église paroissiale. Elles rentraient vers huit heures. La sœur Philomène, préposée à la pharmacie, une digne femme de cinquante ans environ, ne manquait jamais de rejoindre à l'église les autres religieuses et revenait un peu avant elles pour être présente à la visite du docteur.

— Il faut que je sorte à sa place ! s'était dit Jeanne.

Une fois cette idée rentrée dans son cerveau, elle s'occupa de la mettre à exécution. La pauvre femme possédait et gardait comme un trésor le peu d'argent gagné par elle depuis son entrée à l'infirmerie. Cet argent devait lui servir à s'éloigner rapidement du pays lorsqu'elle aurait par la ruse conquis sa liberté. Mais, avant qu'il lui fût possible de mettre le pied hors de la prison, il lui fallait aplanir bien des difficultés, tourner ou franchir bien des obstacles.

On était au commencement de l'année 1880, le 18 janvier, un samedi, Jeanne avait décidé d'agir le lendemain. Sœur Philomène, ayant l'estomac faible, buvait chaque soir, par ordonnance du médecin, avant de se coucher, un verre de vin de banyuls au quinquina, et mangeait un petit morceau de pain. La veuve de Pierre Fortier connaissait ce détail, ne se couchant jamais qu'après avoir pris les ordres de sœur Philomène relativement aux potions et aux médicaments qui devaient être administrés le lendemain, et préparer les feuilles de visites sur lesquelles on transcrivait les prescriptions du jour. Bien souvent elle voyait la religieuse préparer son verre de quinquina. Ce verre jouait un grand rôle dans le plan d'évasion de la détenue. Attachée depuis trois ans au service de

l'infirmerie, Jeanne connaissait toutes les fioles rangées en bon ordre sur les rayons, et n'ignorait point les propriétés du contenu de ces fioles. Au moment où sœur Philomène se rendait au réfectoire pour le dîner, l'infirmière en chef pénétra dans la pharmacie, alla droit à un rayon, sur lequel elle prit une petite fiole, dont l'étiquette portait ces mots : " Laudanum de Sydenham," et se dirigea vers la chambre de la sœur. Une tablette supportait la bouteille à demi-pleine de vin de quinquina. Sans hésiter, Jeanne versa dans cette bouteille environ la moitié du contenu de la fiole.

— Ce sera plus que suffisant pour prolonger son sommeil sans compromettre sa santé, murmura la prisonnière.

Elle remit chaque chose à sa place et retourna à l'infirmerie où ses occupations l'appelaient. Les



L'incendie de la Salpêtrière continuait pour elle l'incendie de l'usine d'Alfortville. — (Voir p. 27, col. 3).

eut beaucoup de peine à cacher. Sa situation nouvelle, du moins elle l'espérait, lui fournirait l'occasion si longtemps et si vainement cherchée. L'infirmerie était dirigée par des religieuses qui appréciaient le caractère doux et facile, la soumission exemplaire et le zèle infatigable de la détenue. Au bout d'un an la veuve de Pierre Fortier devint infirmière en chef. Elle eut alors pour logement un cabinet attenant à la pharmacie que régissait une des sœurs de Saint-Vincent de Paul. Cette sœur occupait elle-même une petite chambre, contiguë à la pharmacie comme celle de Jeanne, mais du côté opposé.

Les besoins du service obligeaient souvent l'infirmière en chef à sortir du bâtiment affecté aux malades, pour aller soit à la direction générale,